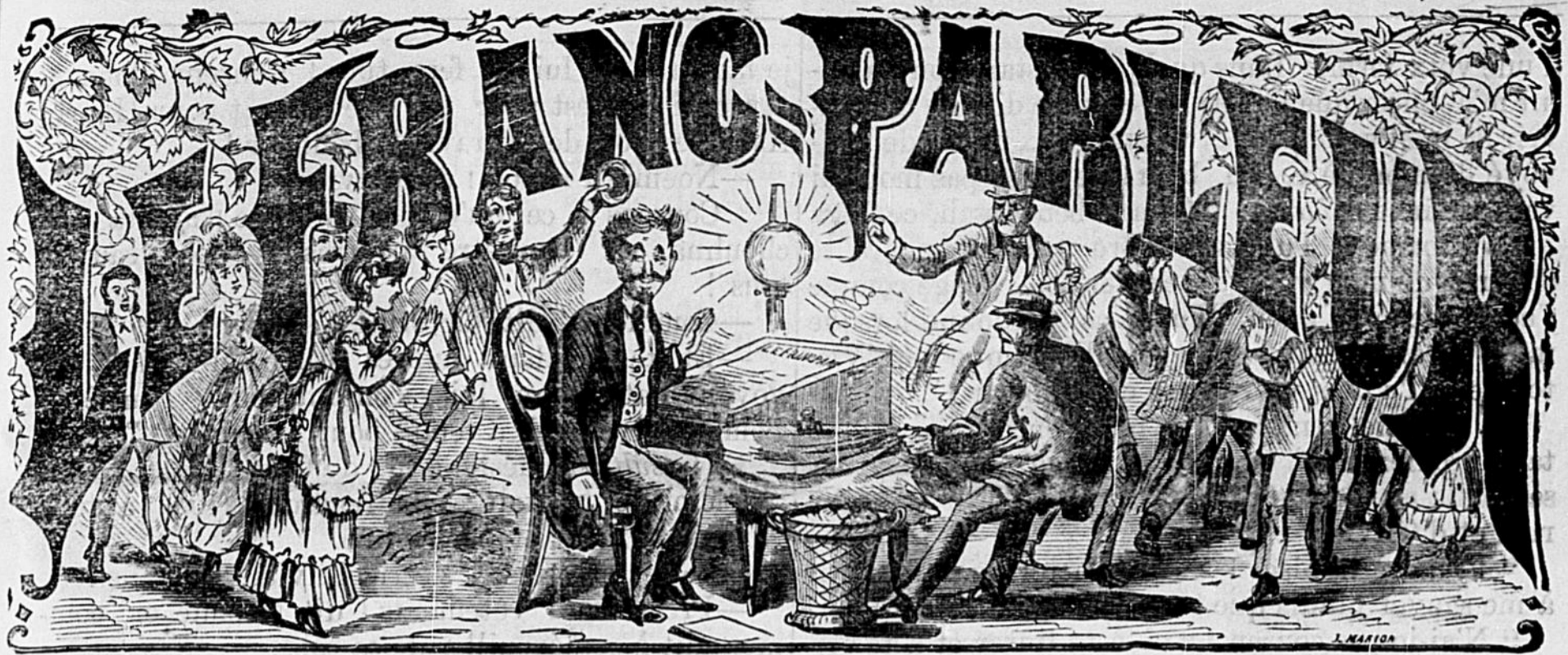


J. L. Sullivan
Montebello



Vol. II, No. 34.

MONTREAL, VENDREDI 10 MAI 1872.

PAR NUMERO. . . 5 Cents

Voir le compte-rendu de la fête de Jeudi sur notre avant-dernière page.

LE

QUATRIEME ACTE

DE LA

“ COMEDIE INFERNALE ”

SERA EN VENTE

LUNDI PROCHAIN, LE 13 MAI COURANT.

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE..... 40 Cts.

FEUILLETON DU FRANC-PARLEUR.

LE

CHASSEUR DE PANTHERES

ERNEST CAPENDU.

XXV

La juive.

(Suite)

“ Tu pries pour moi ! s'écria Noémie.

“ Oui. Je ne saurais maudire la compagne de mes jeunes années, celle que ma mère a parfois nommée sa fille. Je connais ton cœur, Noémie, tu étais bonne, tu étais généreuse ; pour que tu sois devenue ainsi méchante et infâme, il faut que ton âme ait subi un cruel martyre. Oh ! tu as besoin de prières, laisse-moi prier pour toi ! ”

Noémie saisit la main de Victorine et l'étreignit fiévreusement.

“ Tu ne me maudis pas ? s'écria-t-elle.

“ Non ! répondit Victorine. Je supplie le Seigneur d'avoir pitié de toi.

“ Mais songe donc que je suis la cause de ta mort !

“ Le Christ a pardonné à ses bourreaux. Le pardon des offenses est la première loi de ma religion. Je ne puis maudire !

“ Mais, sans moi, tu serais libre à cette heure, tu serais près de celui que tu aimes !

“ Les remords de ta trahison doivent de déchirer l'âme. Implore la miséricorde divine !

“ Mais tu vas mourir, toi, s'écria Noémie en proie à la surexcitation la plus étrange. Mais je vais être libre, moi ; car mon père envoie payer la somme qui me rachète... Mais Henri est vivant et libre ! Tu ne songes donc pas que je l'aime et que je puis le rejoindre ! ”

Victorine leva douloureusement les yeux vers le ciel, et elle retira sa main que pressait la juive.

“ Que la volonté de Dieu soit faite ! murmura-t-elle. Je vais mourir... je te pardonne !

“ Ange de miséricorde ! ” dit Olivier, qui sentait ses yeux se mouiller de larmes.

Noémie s'était reculée, plus foudroyée par ce pardon sublime qu'elle ne l'eût été par une malédiction.

“ Tu me pardonnes ! reprit-elle en frémissant.

“ Oui ! dit encore Victorine. Si tu revois Henri, dis-lui que je suis morte en prononçant son nom ! ”

Noémie regarda Victorine avec une expression impossible à rendre. Puis elle poussa un cri sourd et courut vers la portière, qu'elle souleva doucement. Des Druses veillaient au dehors. Noémie laissa retomber l'étoffe soyeuse et revenant d'un bond vers Victorine :

“ Tu ne mourras pas ! dit-elle. C'est moi qui vais mourir. Toi tu seras sauvée ! ”

Victorine leva ses grands yeux étonnés sur la juive. Olivier se pencha avidement vers elle :

“ Que dis-tu ? fit-il avec émotion.

“ Mon père vient d'envoyer la somme nécessaire pour racheter ma vie et ma liberté, dit Noémie

d'une voix ferme. Dans quelques instants on va venir m'anoncer que je suis libre et me dire de me couvrir de mon voile pour être remis aux mains de l'envoyé de mon père. Eh bien ! ce n'est pas moi qui vais sortir du *harem* d'Osman-ben-Assah, ce sera toi, Victorine. Tu vas prendre mes vêtements, te couvrir de mon voile et cacher ton visage comme j'eusse caché le mien. Tu m'as pardonné lorsque moi j'aurais maudit ! Tu es meilleure que moi, Victorine. Tu dois vivre et je dois mourir !

Et Noémie, rendue plus belle encore par l'exaltation généreuse à laquelle son âme était en proie, se recula et demeura suppliante en face de Victorine et d'Olivier.

“ Prendre ta place ! s'écria Victorine. Consentir à me sauver tandis que tu mourrais pour moi !

“ N'ai-je pas consenti, moi, à te livrer et à te perdre ?

“ Non ! laisse-moi mourir !

“ Victorine ! songe que les tortures t'attendent, que l'heure va sonner, que l'instant qui peut être pour toi celui de la délivrance est plus fugitif qu'un éclair !... Songe enfin à ce que vient de dire M. de Cast ! Si tu meurs, Henri se fera tuer pour te venger !.. Il faut le sauver en te sauvant. Victorine ! prends ma place ! ”

XXVI

L'envoyé.

Olivier et Aichounâ s'étaient rapprochés et assistaient, anxieux et frémissants, à ce débat. Noémie, les mains jointes, suppliait Victorine de consentir à ce qu'elle proposait.

“ Prends mes vêtements, mon voile, dit-elle, et tu es sauvée ! Quelques secondes te restent à peine ! Accepte, consens !

“ Non ! non ! La vie à ce prix, je n'en veux pas ! répondit Victorine.

“ Mais tu le sauveras en te sauvant !

“ Noémie !

“ Tu n'as pas le droit de refuser ! s'écria la juive avec véhémence. J'ai été infâme et misérable, tu ne peux me contraindre à demeurer éternellement misérable et infâme ! Tu ne saurais m'empêcher de racheter mon crime. La religion de tes pères, dont tu m'a si souvent parlé, n'ordonne-t-elle pas la rémission des fautes et la pénitence ? Veux-tu que je vive, maintenant que je sens tout le poids des remords déchirer mon âme, maintenant que j'ai conscience de mon ignominie ? Non ! je mourrai ! En refusant, tu ne me sauveras donc pas ! A l'heure où tu rendras ton dernier soupir, je me frapperai avec ce poignard que j'ai su dérober dans le harem, je le jure par le Dieu d'Abraham ! ”

Et Noémie tira de son sein un poignard aigu, à lame fine et tranchante.

“ Noémie ! ” s'écria Victorine en se précipitant vers elle.

La juive l'arrêta du geste.

“ Si tu refuses, si tu t'obstines à mourir, dit elle,

je mourrai et lui se fera tuer ! Consens donc à vivre, si ce n'est pour toi, que ce soit pour Henri As-tu le droit de lui ravir le bonheur !

—Noémie a raison ! dit Olivier.

Consens à ce qu'elle te propose ! ajouta Aïchounâ, et peut-être pourras-tu nous sauver tous !

—Comment ? dit Victorine.

—Et te rendant auprès d'Abd-el-Kader, en voyant Fatmah, en lui racontant tout. Peut-être l'émir arrivera-t-il à temps pour le sauver ! ”

Et la *sulthane* désigna M. de Cast.

Victorine hésitait : elle regardait tour à tour Noémie, Olivier et Aïchounâ.

“ Le temps presse ! s'écria Olivier. Consens !

—Prends mes vêtements ! dit Noémie en commençant à se dépouiller de sa robe.

—Cours auprès de Fatmah ! ” ajouta Aïchounâ.

Le moyen de fuite que proposait Noémie était assurément le plus simple et le plus facile. La loi qui, en Orient, ordonne aux femmes musulmanes de ne s'exposer aux regards des hommes que voilées hermétiquement et qui interdit à tout homme, en toutes circonstances, d'écarter le voile d'une femme, pouvait puissamment contribuer aux chances heureuses que présentait l'événement.

Cependant Victorine hésitait toujours. Olivier, Aïchounâ, Noémie l'entouraient, la pressaient, la suppliaient.

“ Tu le sauveras en acceptant ! Si tu refuses, il mourra ! répéta la juive.

—Noémie a dit vrai, ajouta Olivier avec véhémence ; vous n'avez pas le droit de refuser son offre. Accepter ce qu'elle vous propose, c'est lui accorder le pardon de sa faute, et la religion chrétienne, vous le savez, est celle du pardon ! ”

Victorine ne répondit pas ; elle n'acceptait pas, mais elle ne refusait plus. Son âme généreuse comprenait tout ce qu'il y avait de grand dans la proposition de la juive. Noémie l'entraîna et lui arracha ses vêtements : Victorine laissa faire ; Aïchounâ vint auprès des deux femmes, et en un clin d'œil la chrétienne, fut revêtue du costume juif.

Victorine était de même taille que Noémie, et, recouverte des mêmes habits, le visage caché sous le long voile blanc de la fille d'Esau, elle pouvait passer pour elle et défier les regards les plus investigateurs.

“ Tu es prête ! dit Noémie ; maintenant, Osman-ben-Assah peut te faire demander. Si l'envoyé de mon père t'interroge, ne lui réponds pas : évite de parler, que le son de ta voix ne te fasse pas reconnaître ; fais-toi comprendre par signes et éloigne-toi au plus vite du palais.

—Fatmah te protégera, ajouta la “sulthane,” rends-toi auprès d'Abd-el-Kader sans perdre une seconde, qu'il vienne sur l'heure au secours de M. de Cast !

—Oui ! oui ! balbutia Victorine, je vous sauverai tous, je le jure, ou je reviendrai mourir avec vous ! ”

Et les trois jeune femmes, les mains unies, s'approchant d'Olivier, l'entourèrent en attendant l'instant décisif, celui où l'on viendrait chercher la fille d'Esau pour la remettre aux mains de l'envoyé de son père.

Cet envoyé du juif de Deir-el-Kamar qui venait de pénétrer, quelques instants auparavant, dans le sérail du cheik, était un homme de haute taille, drapé dans un long burnous gris (la loi turque interdit aux juifs le "burnous blanc), et dont le capuchon rabattu cachait les traits du visage. On n'apercevait dans l'ombre que le rayonnement lumineux de deux yeux enfoncés sous d'épais sourcils noirs.

Quand il avait pénétré dans la demeure d'Osman-ben-Assah, il avait lancé sur son épaule les plis de son burnous, et l'étoffe, en s'enroulant autour de son cou, avait augmenté la difficulté qu'un œil curieux eût rencontrée pour examiner le visage de l'inconnu.

Sur l'ordre du cheik on l'avait introduit dans le salon d'attente, puis Osman était venu vers lui. Sans doute, le cheik ne voulait qu'aucun des siens eût connaissance de l'affaire qu'il allait traiter, car avant de pénétrer dans la pièce où l'attendait l'émissaire du juif, il avait congédié du geste tous ceux qui le suivaient.

En voyant entrer Osman-ben-Assah, l'envoyé d'Esau demeura impassible, mais il se retourna un peu, ayant soin de se placer dans l'ombre, le dos tourné vers les fenêtres dont les stores abaissés s'opposaient déjà à l'envahissement de la lumière.

(A continuer.)

Monseigneur de Montréal et le Pallium de Monseigneur de Québec.

Sa Grandeur Monseigneur Bourget vient d'adresser une circulaire au clergé et aux fidèles de son diocèse au sujet du *Pallium* dont doit recevoir les insignes Sa Grâce le nouvel Archevêque de Québec, le jour de l'Ascension, dans l'Eglise de Notre-Dame de Montréal.

On ne saurait se défendre d'une émotion profonde en lisant cette circulaire. Le grand cœur de notre admirable Pasteur s'y révèle dans toute la plénitude de sa charité apostolique et de son humilité très-sainte. Aux prises avec la maladie, retiré dans une humble chambre de l'hôpital, ayant à lutter contre de grandes souffrances corporelles et une faiblesse physique croissant de jour en jour, on dirait que son âme de plus en plus dégagée des choses de la terre est plus que jamais animée de ce double courant de la vie pastorale : la tendresse d'un fils pour l'Eglise, et la tendresse d'un père pour ses ouailles. Seul, le catholicisme, le catholicisme non pas uniquement professé de bouche,—ce qui se contentent de faire tant de catholiques,—mais pratiqué de cœur, dans toutes les incessantes réalités de ses plus intimes inspirations, possède le secret de ce merveilleux équilibre entre l'autorité qui enseigne et l'abnégation qui s'oublie ; entre l'intelligence qui trace les devoirs, qui définit

les privilèges de la hiérarchie sacrée, et le cœur qui appelle tous les fidèles à la participation spirituelle de chaque institution, de chaque prérogative fondées par l'Eglise. "Tout ce qui se fait dans la Ste. Eglise pour combler vos pasteurs d'honneurs, de grâces et de bénédictions, dit Monseigneur Bourget, retourne toujours à l'avantage des âmes confiées à leurs soins."—Et encore : "Les dignités ecclésiastiques ne sont conférées aux hommes que pour honorer Dieu et ses Saints, et procurer aux brebis du Seigneur de nouveaux secours pour les préserver des dangers de la vie présente et les introduire dans la bienheureuse éternité."

Le *Pallium*, formé de la laine d'agneaux bénits, d'être sans raison devenus symboles de foi par la purification des prières de l'Eglise, ouvré par la main des vierges consacrées au Seigneur, déposé sur le tombeau du Prince des apôtres, orné de l'image vivifiante de la croix, et donné directement par le Souverain Pontife à ceux de Ses Vénérables Frères, qui ont une plus large étendue de juridiction, une plus lourde charge d'âmes, représente bien le manteau du Bon Pasteur qui doit être blanc comme la toison de l'Agneau sans tache, semé de croix comme est la voie des élus, et porté sur les épaules comme le joug de la doctrine inflexible. C'est la bandelette symbolique de l'Unité Evangélique, c'est une cédule du contrat de communion de l'Eglise militante et le sceau mystérieux de cette espérance prophétisée par le Verbe Eternel lui-même, quand il a dit : "Il n'y aura qu'un seul bercail et qu'un seul Pasteur."

Les symboles de l'Eglise étant inventés sous l'inspiration directe du St. Esprit, outre les grâces toutes spéciales qu'il confèrent à ceux qui sont choisis pour en être la personification active et vivante, ont tous ce double caractère qui décore tout ce qui émane de l'Eglise : 1o. L'Universalité dans les bienfaits que tous peuvent en retirer, et 2o. Le Respect pour la liberté de conscience individuelle dans l'usage que chacun peut en faire.

1o. En ce qui concerne l'Universalité des bienfaits, l'échelle graduée des dignités ecclésiastiques a cela de remarquable, qu'en elles tout honneur implique une charge proportionnée à cet honneur et l'absorbant tout entier. Pour être dans la vérité catholique, aucune attribution ne doit être entre les mains d'un dignitaire de l'Eglise, étrangère à la charge qui lui est imposée, autrement dit, au bénéfice qu'ont le droit d'en retirer les personnes soumises à l'autorité de ce dignitaire. L'opinion contraire, la pratique contrevenant à ce principe est un péché qui porte un nom spécial, le péché de Simonie. Et, comme tous les péchés du monde, il y a mille manières de le commettre, il est très-varié dans ses formes autant que gradué dans sa malice. La Simonie, étant un péché exclusivement ecclésiastique, est par cela même la tentation du clergé, et on peut dire que tout acte d'un prêtre qui ne répond pas au bienfait spirituel que les fidèles doivent retirer de son ministère de prêtre, mais qui tend à sa satisfaction personnelle et se rapporte à ses intérêts temporels, touche à la Simonie. C'est pour cela que ce vilain défaut de caractère qu'on appelle l'Egoïsme est pour le clergé un des pièges les plus dangereux de la confusion de ses devoirs et de l'abus de ses immortelles attributions. Quand le Prêtre des Prêtres, le Vicaire du Christ, le Pontife Suprême s'intitule *le Serviteur des Serviteurs de Dieu*, ce n'est pas là le vain étalage d'une fausse modestie, ni une formule de chancellerie, ni la décoration artificielle d'une convention sociale ; c'est la définition la plus stricte, la plus exacte, la plus métaphysique de la Papauté, et, si nous pouvons vous exprimer ainsi, de l'inexceptionnalité de ses bienfaits ; c'est que le mot Catholique veut dire en même temps l'étendue universelle de la foi à travers les âges et les nations, et la science universelle du salut pour chaque conscience humaine.

2o. Quant au Respect pour la liberté de conscience individuelle, l'Eglise catholique le professe hautement parce qu'elle en a hérité de Dieu lui-même. La liberté de la conscience humaine est le chef-d'œuvre de la création, et rien ne peut altérer le respect de Dieu pour son œuvre. L'Incarnation du Fils de Dieu, ses souffrances et sa mort n'ont rien changé à cette loi constitutive de l'humanité. Le Verbe ne pouvait donner un démenti à cette parole de son Père : "*Vidit Deus cuncta quae fecerat et erant valde*

bona. " Dieu contempla tout ce qu'il venait de créer et le trouva très-bon." La damnation éternelle n'est que la conséquence logique de ce grand respect que Dieu porte à cette liberté de l'homme, parceque, seul, de tous les êtres créés, l'homme a reçu dès l'origine du monde l'empreinte de l'image et de la ressemblance de Dieu. Par rapport aux dignitaires ecclésiastiques, aux privilégiés des appels du Maître, il en résulte ceci : que les investis de ces dignités et de ces privilèges peuvent en méconnaître personnellement la responsabilité, et ceux sur lesquels s'exercent ces dignités et ces privilèges en retirer néanmoins tous les bénéfices. Un pape peut très bien se damner, et le plus ignoré des fidèles retirer de la Papauté les fruits les plus abondants de son salut personnel. Quand on arrive au sommet de l'échelle des honneurs ecclésiastiques on touche au privilège de l'Infaillibilité dans l'enseignement doctrinal. Ce privilège, comme d'ailleurs tous les privilèges, ne pouvait être conféré que par une autorité supérieure à celle à qui devait en incomber l'exercice et la charge. Mais cette autorité supérieure n'existant pas sur la terre ; (il y a toujours une limite humaine où le pouvoir est forcé de s'arrêter,) il n'y avait donc que l'Esprit-Saint qui pût en conférer l'investiture. Infaillibilité du Pape ne veut pas dire autre chose en effet qu'Assistance du St. Esprit dans les questions qui sont du domaine de la doctrine révélée par Jésus-Christ. Cette assistance, indispensable dans la personne d'un seul homme pour que la transmission en fût faite à tous les hommes, sans quoi chaque homme se croirait être lui-même le St. Esprit, devait être ininterrompue, car l'interruption de l'assistance divine nécessiterait pour le salut des hommes une seconde incarnation, une seconde humanité et une seconde mort du Christ. Enfin l'honneur de cette assistance, la charge de ce privilège est la seule sécurité imaginable et possible donnée à la conscience individuelle pour qu'elle puisse exercer sa liberté sans illusion et sans sophisme. La plus haute dignité dans la hiérarchie ecclésiastique, la dignité souveraine, a donc bien le souverain cachet d'un bienfait pour le dernier, le plus petit et le plus obscur des enfants de l'Eglise. L'action de la très-sainte et indivisible Trinité manifeste ainsi l'harmonie de son incessante intervention dans la conscience humaine. Le Père l'a créée libre ; le Fils a appliqué ses mérites infinie à cette liberté sans la détruire, et le St. Esprit en assure l'exercice par la perpétuité visible et définie de son assistance.

Mais revenons au *Pallium* et à l'Evêque de Montréal. Ces considérations loin de nous écarter de leur pensée sont de nature à vous faire mieux comprendre le symbolisme de l'un et la sainteté de l'autre.

Ainsi que le dit notre Evêque. " Les absents comme les présents peuvent participer aux grâces spéciales qui sont attachées au *Pallium* archiépiscopal." Quel est celui d'entre nous en effet qui dans, sa modeste sphère, n'a pas charge d'âmes, quand ce ne serait que la charge du bon exemple ? La simple dignité du Baptême, la première de toutes, ne confère-t-elle pas à toute âme des devoirs que l'on peut appeler pastoraux ? " Celui qui entre par la porte est pasteur de brebis." C'est là le grand principe de la solidarité chrétienne, et c'est le commentaire que Jésus-Christ a donné lui-même de cette parole du Roi David son Prophète faisant parler le Très-Haut : " *Ego dixi : Dii estis.*" J'ai dit vous êtes des Dieux." N'avons-nous pas dès lors à porter sur nos épaules et nos croix meurtrissantes et notre joug suave ? N'avons-nous pas des brebis à ramener au bercail ? N'avons-nous pas à rester inébranlables à notre poste de bergers et à ne pas en désertir les périls et les épreuves, comme fait le mercenaire ? C'est la grande économie divine de la religion chrétienne ; c'est ce que les livres saints ont prophétisé sous le nom de Vocation des Gentils. Vocation veut dire Appel : Appel entendu des voix qui sont au-dessus de nous, et appel répété aux âmes que Dieu a placées à portée de notre voix.

Au-dessus de nous, du haut de sa dignité épiscopale, notre Evêque vient de nous faire entendre sa voix, et la voix de notre Evêque a des harmonies toutes célestes. Faut-il s'en étonner ? Quelle vie fut plus que la sienne en accord avec les souverains appels du Bon Pasteur par excellence, de celui qui a donné sa vie pour ses brebis ? Qui

a mieux revêtu que lui, dans l'exercice infatigable de sa charge d'âmes, toutes les blancheurs et tous les crucifiements du *Pallium* épiscopal ? Il y a quelques jours, à l'ouverture du mois de Marie, un éminent prédicateur, qui porte lui-même au doigt l'anneau des Evêques ne nous disait-il pas du haut de la chaire sacrée que l'Evêque, de Montréal comptait ses trente années d'épiscopat par autant d'années de persécution, et qui connaît toutes les amertumes cachées dont son cœur de père est abreuvé ?

Quand, de la retraite où la vie lui échappe, il nous trace cette belle monographie catholique de la fête religieuse qui va se célébrer dans notre cité ; quand on sent son âme toute entière vibrer au souvenir des merveilles de tout ce qui entoure le siège de Pierre ; quand son coup-d'œil de fils soumis et dévoué au siège métropolitain dont il dépend, n'oublie pas les enfants éloignés qu'a portés dans ses entrailles et nourris de son lait cette belle maternité spirituelle du Canada : les Eglises de la Nouvelle-Orléans, de l'Ile de Terre-Neuve, de l'Ile de Vancouver et de la Baie d'Hudson ; quand peu de jours auparavant il assignait aux laïques la place spéciale qui leur revient dans les combats de l'Eglise ; n'entendons-nous pas des soit-disant fidèles dire de lui : ce n'est pas lui qui écrit tout cela ; il se le fait écrire par son entourage. Pauvres niais, que l'esprit d'insoumission et de révolte aveugle jusqu'au point de n'avoir plus cette élémentaire perspicacité de reconnaître que *le style c'est l'homme!*

Mais la portée de l'acte solennel qui va s'accomplir jeudi prochain dans notre ville est grande, car l'âme de cette cérémonie n'est rien moins qu'un serment prêté publiquement devant le tabernacle du Seigneur, sous l'invocation de son nom redoutable et sur la foi de son Evangile. L'Archevêque de Québec s'engagera par ce serment à défendre par tous les moyens en son pouvoir les droits du St. Siège, l'autorité du Souverain Pontife, et il liera par là à cette promesse tous les Evêques de sa province, tous les prêtres de leurs diocèses, et tous les catholiques du Canada. Mgr. Bourget a donc bien raison de s'attendre à nous voir " accueillir cette bonne nouvelle avec les transports d'une joie toute sainte ". Tout ce qui peut attacher plus étroitement le Canada au Représentant de Jésus-Christ sur la terre est un bienfait du ciel. Ce n'est qu'en cherchant auprès du Souverain Pontife la force morale, la grandeur réelle, la clairvoyance de sa mission que le Canada pourra remplir dignement son rôle comme nation généreuse, intelligente et fière. Hors de Rome, il n'y a pour les nations que prospérités éphémères, élévation factice et liberté décevante. L'histoire entière est là pour proclamer cette vérité ; c'est à notre pays de savoir la comprendre et de s'en faire à lui-même l'application.

Dans la cérémonie de jeudi, seul, l'Evêque de Montréal ne paraîtra pas à Notre Dame, mais son âme toute entière s'unira à ce serment et partagera les vœux de son peuple. Il sera à l'hôpital au milieu des pauvres et des infirmes, des malades et des mourants. Dieu lui donne ainsi l'occasion de remplir doublement l'office du Bon-Pasteur, qui veille et qui prie, qui souffre avec les malheureux et qui s'offre en victime pour le salut des égarés. C'est dans l'Eglise de Notre-Dame, à cause de ses proportions architecturales, que Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec liera par des liens plus intimes le clergé et le peuple du Canada à la chaire de Pierre. Puissent ces nouveaux liens anéantir toutes les résistances à l'autorité de cette chaire dont cette paroisse et le clergé qui la dessert ont donné de si lamentables exemples ! L'autorité diocésaine y a été niée contre les vœux de Rome et les ordres de Québec, quand le prédécesseur de Mgr. Bourget, le premier Evêque de Montréal, s'y est vu refuser les insignes de sa juridiction pastorale ; et ces outrages à l'autorité, cette insubordination contre la hiérarchie sacrée ne se sont pas bornés là ; on ne le sait que trop ; la foi n'en a que trop souffert ; la pure clarté du catholicisme n'en a été que trop altérée dans ce pays ! Dieu est patient, et il fait éclater sa miséricorde par des voies qui sont connues de lui seul, mais il ne faut pas oublier qu'il est juste ; et puisqu'il " a constitué les Evêques pour régir son Eglise ", puisque ces Evêques ont la charge de paître le troupeau des fidèles, puisqu'il se fait appeler lui-même l'Agneau qui a porté les péchés du monde, puisqu'il nous rappelle par le

symbole très pur, très-antique et très-saint du sacré *Pallium* tout ce qui touche au berceau de son inénarrable Providence, rappelons-nous qu'il a inspiré à son Disciple bien aimé une parole triomphante pour peindre les inexorabilités de sa Justice : L'apôtre St. Jean appelle le jour du Jugement : "le jour des colères de l'Agneau".

A. FÉGIN.

Montréal, 5 mai 1872.

L'Ecole Ultramontaine.

Il existe en Canada, une grande et noble école, tout dévouée à l'Eglise et aux enseignements infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

Pour qui connaît quelque peu les luttes courageuses de nos ancêtres ; pour qui sait ce qu'ils ont fait d'efforts, déployé de dévouement, dépensé de forces et d'activité, consacré de talent pour le triomphe de la liberté Catholique dans nos plus mauvais jours, il est de toute évidence que c'est l'esprit si profondément religieux de nos pères qui revit tout entier dans le noble phalange qui combat aujourd'hui sous l'étendard du *Syllabus*.

Tant que l'Eglise eut à soutenir la lutte contre les exactions et les empiétements d'un pouvoir protestant et décidément hostile, l'attitude des laïques éclairés et de tous les Canadiens appuya magnifiquement l'héroïque position prise par l'énergique clergé du pays. *Noblesse oblige*, c'est la devise du vieil honneur ; ce fut celle de nos aïeux. Comme un courant, l'honneur chrétien descendait de l'âme de nos grands évêques, se communiquait aux hommes de la patrie et circulait, sans se perdre ni s'affaiblir, jusque dans les rangs les plus humbles de la société canadienne. Et si, à de rares intervalles, quelque voix cessait de chanter à l'unisson l'hymne de la liberté catholique, oh ! alors l'alarme était grande, la consternation générale ; et bientôt le vide se faisait autour de cette voix discordante. Ses accents se perdaient faute d'écho ; ou bien, de fiers dédains et d'invincibles mépris les étouffaient pour toujours. Il en devait être ainsi. C'est le cœur de Rome qui a porté l'Eglise du Canada ; c'est sa main qui a formé notre société naissante et sa doctrine qui la nourrit. Elle avait créé dans notre sein, cette harmonie divine qui fait des enfants d'un même peuple une seule famille de frères, vivant de la même vie et partageant les mêmes destins. Hélas ! cette admirable entente de famille est aujourd'hui menacée. Par une inconséquence malheureuse, plusieurs, après avoir longtemps aidé et secondé l'Eglise, cherchent désormais à l'asservir ! Il semble que l'Eglise n'ait triomphé des persécutions protestantes que pour se trouver aux prises avec les prétentions de ses propres enfants.

A l'ardeur avec laquelle on travaillait naguère à assurer à l'Episcopat le plein et entier exercice de ses droits, se serait-on jamais douté de la persévérance que certains hommes mettent depuis quelques années à entraver l'autorité ecclésiastique dans ses plans les mieux concertés pour le salut des âmes ?

Se serait-on jamais douté que les mêmes hommes qui, autrefois, soit dans nos Parlements, soit dans nos assemblées, soit dans la presse, soit ailleurs, défendaient si héroïquement la religion, en arriveraient, par un imprudent et coupable silence, à renier leur passé et celui de leurs devanciers ?

Voilà pourtant où nous en sommes.

Nous assistons depuis quelques années à un spectacle alarmant. Non-seulement on limite l'autorité épiscopale ; non-seulement on froisse les consciences catholiques, mais on tente encore de comprimer les voix qui réclament et protestent.

Ah ! c'est que, pour plusieurs, les grandes lignes de l'harmonie sont brisées ! La docilité aux enseignements du Pape infaillible, la soumission à l'autorité ecclésiastique, ces deux fils obligés de tout courant de concorde, de force et de vrai patriotisme, sont affaiblis ou rompus. La fièvre du Gallicanisme et du Libéralisme catholique le veulent ainsi pour l'éternel châtement de ceux qui se confient en ces erreurs.

Heureusement ces défaillances n'ont pas gagné tous les cœurs. Malgré les faiblesses et les scandales de notre époque, il est resté au milieu de nous des hommes auxquels Dieu a inspiré, avec la volonté de combattre, le courage de braver ces déboires, les mécomptes et les travaux de ceux qui font la lutte de la liberté et du bien.

Trouvant dans l'histoire de leurs pères, dans les enseignements de l'Eglise et dans leur foi profonde, le sentiment du devoir, ces hommes, chrétiens, éclairés et dévoués, se sont réunis sous un même drapeau.

Croyant le même symbole, partageant les mêmes principes, brûlant du même désir de servir l'Eglise et la patrie, ils ont écrit, ils ont parlé ; on les a vus et on les voit encore se porter courageusement partout où quelque intérêt sacré se trouve en quelque péril.

L'un d'eux, en face des tribunaux civils, a revendiqué, avec autant de science que de bonheur, les imprescriptibles droits de l'autorité religieuse ; les accents qu'il fit entendre en cette mémorable circonstance, en même temps qu'ils lui valurent la reconnaissance de ses concitoyens, lui méritèrent l'admiration de ce que Rome compte aujourd'hui de plus illustre et de plus glorieux.

Et quand l'erreur, se développant, devint plus audacieuse encore, cette jeune mais vigoureuse école fournit des écrivains qui offrirent à la vérité méconnue, l'hommage et les services d'une réparation éclatante !

Qu'on relise les *Causeries*, les *Conférences*, les *Critiques* d'un *Code* erroné, les *Articles* de Revue, les *polémiques* et *écrits de toute sorte* publiés à Québec, Trois-Rivières, Montréal et ailleurs, depuis une couple d'années, et qu'on dise si jamais, en Canada, la Religion, la Patrie et la Science furent plus généreusement servies, plus victorieusement défendues.

Qu'on lise, dès qu'elles seront devant le public, les "*Etudes historiques et légales sur la Liberté religieuse en Canada*," et qu'on dise s'il était possible de jeter sur les faits du passé une gloire plus pure, sur les contestations du présent des lumières plus vraies, et sur les pacifications de l'avenir des espérances plus chrétiennes et plus vraiment patriotiques !

Et c'est à de telles voix qu'on voulait imposer silence : que, sous un prétexte ou sous un autre, on prétendait interdire le droit de confesser les éternels principes de l'ordre, de la justice et de la vérité ! Comme si la vraie sagesse et la prudence véritable pouvait permettre une attitude silencieuse ou passive à ceux qui sont les témoins des prévarications politiques contre les droits immortels de l'Eglise ! Comme si les catholiques devaient hésiter à condamner ce que le Pape infaillible condamne ! Comme si le libéralisme catholique, erreur maudite par le vicaire de Jésus-Christ et dénoncée comme la cause de tous les malheurs de la France, devait ici être une source de bonheur et de bénédiction céleste !

Cette fausse prudence et cette fausse sagesse ne sont pas d'aujourd'hui : elles sont anciennes comme le falacieux serpent, vieilles comme la faiblesse humaine, décrépites comme l'erreur elle-même. De plus, elles sont anathématisées de l'Esprit-Saint et réprochées du Maître. *Scriptum est enim : Perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium reprobo.* Je perdrai la sagesse des sages et la prudence des prudents. *Et dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt ;* c'est-à-dire ceux qui se sont affirmés si sages, ils perdront jusqu'au bon sens. *Nonne stultan fecit Deus sapientiam hujus mundi ?* Dieu n'a-t-il point confondu la sagesse de ce monde ?

La véritable sagesse, la véritable prudence consiste à confesser ouvertement Jésus-Christ ; or, Jésus-Christ c'est la vérité.

Quand Pierre eut fait sa profession de foi, et affirmant trois fois ce qu'il avait renié trois fois, toujours par fausse prudence, alors, seulement alors, le divin Maître lui communiqua la pleine et entière sagesse, la pleine et entière prudence. Chaque fois qu'une intelligence humaine publiait devant le fils de Dieu les vérités de la foi, le Fils rendait au Père cette divine action de grâces : *O père, je vous remercie d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux simples et aux petits.*

Partout et toujours, en un mot, la Vérité Incarnée a loué ou blâmé la sagesse et la prudence, suivant le sens à donner aux mots. Si nous cherchons la prudence qu'il a louée,

nous trompons que c'est celle qui consiste à avoir le courage de proclamer la vérité et que celle qu'il a blâmée est, au contraire, celle qui a pour mot d'ordre de pactiser, à l'aide du silence ou autrement, avec l'erreur et le mal.

Ce que Jésus-Christ a dit, les Papes n'ont cessé de le répéter; et Pie IX, l'immortel et incomparable Pontife, plus que tous les autres. Dans les moments les plus critiques, dans les positions les plus humainement fausses, et alors que la prudence semble le plus lui commander le silence, il ne cesse de stigmatiser l'erreur et d'engager les catholiques à l'imiter en poursuivant le mensonge et le mal jusque dans leurs derniers retranchements. Voilà le grand exemple.

De leur côté, les évêques élèvent la voix de la protestation, quelquefois même celle de l'anathème, contre tout ce qui n'est pas la sagesse des enfants de Dieu; et quand leurs ouailles se font les échos fidèles des enseignements infaillibles de l'Eglise, ces vénérables frères du Pontife romain entonnent un cantique de louange et de gratitude.

Tout dernièrement encore, notre pieux évêque de Montréal, parlant à son clergé de l'Ecole qui nous occupe en ce moment, faisait entendre ce cri de suprême allégresse :

“Aussi est-ce un grand bonheur pour moi de voir se former une école qui s'attache cordialement aux enseignements du St. Siège; qui approuve tout ce que le Pape approuve, et qui condamne tout ce que le Pape condamne; qui en conséquence rejete le libéralisme, le philosophisme, le césarisme, le rationalisme, l'indifférentisme et toutes les autres monstrueuses erreurs qui, comme des serpents vénéneux, se glissent dans tous les rangs de la société. Cette école se fait gloire de suivre en tous points l'enseignement de l'Eglise, et ses membres prouvent par les faits qu'ils sont vraiment sincères.....”

“Ils appartiennent à de bonnes familles; et ils peuvent, par leurs talents et leurs connaissances, paraître avec avantage dans les salons, briller dans les cercles littéraires et se frayer la route avec bonheur aux charges qui, dans tout pays, n'appartiennent qu'aux citoyens importants.

“Dans quelques années, leur nombre, il faut l'espérer, aura augmenté; et Dieu aidant, ils se trouveront disséminés dans la Législature, la Magistrature et autres situations importantes.

“Ils n'oublieront jamais, j'en ai la conviction, les bons principes de l'école à laquelle ils se font gloire d'appartenir. Ils en feront profession hautement et hardiment chaque fois que l'occasion s'en présentera.

“Alors la voix de l'Eglise, qui se sera fait entendre dans les Chaires de vérité, trouvera des échos fidèles dans les enceintes Parlementaires, dans les Tribunaux judiciaires, dans les Opinions légales du Barreau, dans les Tribunes des Orateurs et Lecteurs, dans les salons et dans les maisons d'éducation, partout enfin où l'on s'occupe de choses sérieuses. Il est évident que ce sont là des moyens efficaces, pour infiltrer insensiblement et par degrés les saines doctrines dans toutes les classes de la société.

“Cette école, quoique jeune encore, a déjà évidemment produit d'excellents fruits. On peut aisément s'en convaincre par les bons Journaux qui font une guerre implacable aux mauvais principes; par les jugements des Cours civiles qui respectent l'autorité de l'Eglise; par les Revues scientifiques et légales qui s'attachent à faire prévaloir les enseignements chrétiens contre les interprétations erronées données à nos lois par des hommes hostiles à la religion; par les savants plaidoyers qui ont fait triompher les vrais droits de l'Eglise, que le Césarisme voudrait fouler aux pieds, par des écrits de tout genre que l'amour de la vérité a inspiré aux hommes de bonne volonté. Aussi s'est-il opéré un heureux renouvellement dans l'esprit public.”

Pour nous, humbles travailleurs de la presse catholique, nous accueillons avec amour ces douces et consolantes paroles de notre Pasteur vénéré. Nous les gravons dans notre cœur et nous les redisons à l'Ecole Ultramontaine de ce pays, pour qu'elles soient comme un gage de notre commune fidélité.

Dieu saura féconder, nous l'espérons du moins, les travaux des intelligences et des cœurs catholiques; il saura faire

que la vérité scientifique, sociale, politique et religieuse ait toujours parmi nous, ses défenseurs et ses apôtres. (N. M.)

Le Sport.

BILLARD.

William Goldthwaite, qui se montra si redoutable aux parties de billard pour le titre de champion de l'Amérique dans les luttes qu'il eut à soutenir contre Dudley Kavanagh, le fameux John McDevitt et autres joueurs non moins distingués, est actuellement à New-York où il se propose d'essayer sa fortune pour la queue de champion et \$1,000 avec Cyrille Dion, le possesseur actuel de la queue.

La partie sera de 1500 points et sera jouée sur une table à quatre poches de second ordre, sans blouser. Le jour où la partie doit avoir lieu n'a pas encore été fixé définitivement, mais il est probable qu'elle sera jouée trente jours après la date du défi.

Goldthwaite désire jouer avant les chaleurs, et Dion ne s'y opposera probablement pas, bien qu'il lui soit alloué quatre mois à compter du jour où le défi a été lancé.

La nomenclature des faits et gestes de Goldthwaite est une des meilleures; sur trente parties, il n'en a perdu que dix, dont trois avec Dudley Kavanagh, et quatre avec John McDevitt.

La dernière partie où il s'est trouvé engagé était avec Maurice Daley à Troy, et Goldthwaite est sorti vainqueur de la lutte par au delà de 800 points. Sa moyenne générale est une fraction au dessus de 53.

Ce soir, jeudi, Goldthwaite doit donner une grande exhibition à la salle de billard Geary, sixième Avenue, assisté par Dion, Cahill, Flynn, Kavanagh, Geary et autres célébrités. Nous espérons que notre compatriote cueillera de nouveaux lauriers.

Nos lecteurs apprendront peut-être avec surprise que la belle et magnifique salle de billard qui avait été construite dans notre ville pour les Messieurs Dion, et qui était ensuite passée aux mains de Phelan & Collender, sera vendue à l'encan la semaine prochaine.

15 tables en très bon état, les miroirs et glaces, la magnifique buvette qui faisait l'admiration des étrangers, tout est à vendre. Les amateurs ont là une belle occasion de se procurer un assortiment complet à bon marché.

Maintenant si on nous demande pourquoi cette vente, nous répondrons qu'il a fallu en venir là; le manque de patronage prive notre ville d'une des plus belles salles de l'Amérique.

LA CROSSE.

Le Club “Montréal” a commencé à pratiquer mercredi dernier, premier de Mai.

Plus de 30 membres étaient présents et le plus grand enthousiasme n'a cessé de régner tant que le jeu a duré.

Le Club compte six nouveaux membres des Clubs “Toronto” et “Ontario”, dont deux appartenaient au premier douze du “Toronto”. Il est question de jouer une partie entre les membres du Club qui sont mariés et ceux qui ne le sont pas.

Les vieux de la vieille, tels que Maltby, Whitehead, McDougall, Beers, Houston, Brady, Robinson, etc., formeront un douze redoutable et donneront du fil à retordre à leurs confrères qui n'ont pas encore goûté les douceurs de l'hyménée. Cette partie aura lieu bientôt si elle doit être jouée.

Le premier douze doit jouer le 24 Mai contre un douze choisi par Keraronwe lui-même. Quoiqu'il ne leur reste pas grand temps, les membres ont cependant l'espoir de se montrer avec avantage le jour de la partie, aussi pratiquent-ils régulièrement tous les matins.

Il est aussi question d'envoyer le second douze à Sorel le jour de la Fête de la Reine ou le 1er Juillet pour jouer contre le premier douze du Club de cette ville, si toutefois on s'accorde des deux côtés.

Le Club “Sorel” est en partie composé de Canadiens-Français, ce dont nous sommes fiers.

Le premier douze a joué contre un autre club de la même

ville l'année dernière et lui a infligé une telle défaite qu'il a été cause de sa désorganisation. Nous ne savons trop comment le "Sorel" se tirerait d'affaire avec un douze quelconque du "Montréal".

Les "Shamrocks" étaient en négociations depuis quelque temps avec le Club "Montréal" pour obtenir permission de pratiquer sur son terrain.

Nous n'avons pu savoir à quelles conclusions on est venu de part et d'autre.

BASE BALL.

Le premier neuf du Club "Ste. Marie" a reçu un défi publié par la voie du "Star" de la part du Club "St. Laurent" pour jouer une partie le 25 Mai, pour le titre de champion et la possession de la palette qui a été gagnée par le "Ste. Marie" en 1870 dans une partie jouée avec le "Montréal Base Ball Club".

Le Club "Ste. Marie" est composé des élèves du Collège Ste. Marie de cette ville. Quoiqu'il y ait encore de bons joueurs, nous ne croyons pas que le premier neuf soit aussi bon que celui de l'année dernière et encore moins que celui de 1870.

Nous ne saurions dire si le Club "St. Laurent" est le club composé des élèves du Collège St. Laurent près Montréal ou l'ancien Club "St. Laurent" formé par les employés de la manufacture de verre lequel avait aussi été battu par les élèves du Collège Ste. Marie dans l'été de 1870. Nous aurons plus de détails dans quelques jours.

Compte-rendu de la cérémonie de Notre-Dame.

La remise du Pallium à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, a eu lieu, ainsi qu'il avait été annoncé. Un grand concours de fidèles assistaient à la cérémonie. L'Eglise Notre-Dame était parée comme aux jours de grandes fêtes, et principalement décorée des drapeaux de la Grande-Bretagne, de la République Française et de la République des Etats-Unis. Il y avait aussi des bannières aux armes de Pie IX. Sa Grâce était sur son trône archiépiscopale. En face d'elle NN. SS. les Evêques d'Ottawa, de Rimouski, de St. Hyacinthe, des Trois-Rivières et de la Floride. Monseigneur l'Evêque de Birtha a chanté la messe.

A l'Evangile, M. le Curé Rousselot a fait les annonces et relu le passage de la circulaire de Mgr. Bourget qui concerne spécialement la personne de Mgr. Taschereau et où il est parlé "des solides vertus, des brillants talents, des rares connaissances des choses divines et humaines et du zèle aussi prudent qu'éclairé de Sa Grâce". Ensuite, M. le Curé a annoncé que la quête se ferait pour la décoration de l'Eglise Notre-Dame, disant que c'était une œuvre nationale d'embellir cette église, qui est si pauvre et que les étrangers ne manquent pas de venir visiter quand ils traversent Montréal. Après cela, S. G. Mgr. d'Ottawa a fait le sermon de circonstance, et s'est attachée à démontrer combien le siècle dans lequel nous vivons est supérieur aux siècles qui nous ont précédés en fait d'œuvres pieuses, de vertus et de foi. Sa Grandeur a vivement engagé son auditoire à n'avoir aucune inquiétude sur le sort de l'Eglise, et a fait l'éloge de la personne de Pie IX.

Après la messe, Mgr. Taschereau a été revêtu du Sacré Pallium et a donné la bénédiction.

Il n'a pas été prononcé une seule parole sur le compte de Mgr. l'Evêque de Montréal, empêché par une cruelle maladie d'assister à cette solennité, pas plus qu'il n'a été fait allusion à ce serment de défendre énergiquement le St. Siège et ses droits, serment dont le Pallium n'est que le symbole.

La messe a été chantée en musique, selon l'expression consacré, mais la musique n'avait rien de religieux, tant en faut. Mgr. de Birtha avait, dès la veille, demandé à Messieurs les Sulpiciens de la chanter en plain-chant, mais il n'a été tenu aucun compte de cette demande. Un orchestre bruyant alternait ses fanfares avec le chœur. Il a joué une walse, le finale du 4^{em} Acte de Robert le Diable et une marche militaire.

Hotel Richelieu

45,—RUE ST. VINCENT,—45

ISIDORE B. DUROCHER, PROPRIETAIRE.

L'Hôtel Richelieu si bien connu par tout le pays sera désormais tenu par M. Durocher, administrateur de l'hôtel sous M. Aimé Beliveau et maintenant son successeur.

Vingt chambres nouvelles ont été ajoutées à l'établissement qui a reçu un ameublement neufs aussi splendide que complet.

M. Isaac Durocher, frère du propriétaire et connu depuis longtemps à Montréal dans la spécialité de la restauration, sera une garantie du choix des meilleurs Vins, Liqueurs Fines, &c.

Les Dames auront l'avantage d'être aux soins de Madame Durocher, mère du Propriétaire, qui veillera au service de ce département.

L'Hôtel Richelieu continuera à être l'un des premiers Hôtels de la Cité, remarquable par sa tranquillité, sa respectabilité, la promptitude du service, la politesse des employés, la bonne tenue de la maison, sa propreté, sa table, sa cuisine et ses vins.

Le public voyageur y gagnera à patroniser cet établissement.

2 mai.

df-34.

DEMANDE

Une dame respectable désirerait trouver une situation comme ménagère dans une famille respectable. Les meilleures recommandations peuvent être fournies.

S'adresser au No., 73 rue St. Urbain.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de Francis N. Law, Commerçants, de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme associé de William Simpson, commerçant du même lieu, y faisant ensemble affaires sous les noms et raison de "Law et Simpson."

Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et ses créanciers sont notifiés de s'assembler au Palais de Justice, à Montréal, dans la chambre désignée pour les affaires en banqueroute, Mercredi le 15^{em} jour de Mai 1872 à 11 heures a. m. afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 26 Avril 1872.

bf.—33

CANADA }
PROVINCE DE QUEBEC }
District de Montréal. } COUR SUPERIEURE

DAME ELISABETH BRIEN DIT DUROCHER, de la cité de Montréal, dit district, épouse de Edouard Lesage, gentilhomme du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse,

vs.

EDOUARD LESAGE, gentilhomme de Montréal susdit

Défendeur

La demanderesse a intenté une action en séparation de bien en cette cause, le six d'Avril courant.

Montréal, 6 Avril 1872

LS. PICHE,
Avocat de la demanderesse.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de P. Octave Chabot ci-devant marchand, de la Paroisse de St. Etienne, Comté de St. Maurice, et maintenant résident en la Cité de Montréal.

Failli.

Le Failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de s'assembler au Palais de Justice, en la salle des Faillites en la Cité de Montréal, Vendredi le dix-septième jour de Mai courant à 10 heures a. m., afin de prendre communication de l'état de ses affaires et nommer un syndic.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic Provisoire.

Montréal, 30 Avril, 1872.

bf.—33-

LE CHEMIN DE FER
LE GRAND TRONC
DU CANADA

1871 - ARRANGEMENTS D'HIVER - 1872

NOUVEAUX CHARS

POUR

TOUS LES TRAINS EXPRESS

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.
Expres de nuit do do 8.08 P. M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les situations intermédiaires..... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central..... 3.30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec le Chemin de Fer des Cantons du Sud-Mst et avec les Steamers du Lac Champlain..... 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 2.00 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à..... 10.30. P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures données.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les samedis après-midi, à 4.00 heures. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures pm., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations sur l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au bureau No. 39 Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Gérant

Montréal, 8 nov. 1871.-52

C. — C. — C.

CELEBRÉ

Cordial Carminatif

Pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Convulsions, perte de sommeil, et toutes maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEVINS & BOLTON

Salle d'Apothicairerie, Montreal.

HUILE

DE

FOIE DE MORUE

L'HYPHOPHOSPHATE DE CHAUX



Prix 50c et \$1 la bouteille.

Dans cette préparation, il n'y entre que la meilleure huile de foie de morue.

Son gout est doux et elle a la consistance de la crème.

Elle n'a ni l'odeur, ni le gout de l'huile. L'estomac le plus délicat peut la garder. Préparé seulement par

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montreal.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

Alcoolature d'Arnica

des RR. PP. Trappistes du Monastère de Notre-Dame des Neiges, est employée à l'usage externe et interne, avec une immense supériorité sur toutes les préparations de ce genre.

Prix : 80 cts. le flocon.

Agents pour le Canada :

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

LES CELEBRES

PASTILLES A VERS

DE

DEVINS

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents, sont à vendre chez tous les Pharmaciens et principaux marchands de la campagne.

Prix : 25 cents a boîte.

DEVINS & BOLTON,

Pharmacien en Gros,

SALLE D'APOTHIKAIRERIE

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.

H. BELIVEAU

INTATEUR DE

FERRONNERIES

ET FABRIANT DE

FERBLANTERIES

Enseigne de l'Egouine et du Cadenas

193 ET 195, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL

Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.

Aussi : Poêles doubles à 1 ou 2 fourneaux, Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois, de Fantaisie et autres.

C. A. PARENT,

NOTAIRE,

No. 43, RUE SAINT-VINCENT,

RESIDENCE :

376, RUE ST-JOSEPH

Montréal, 28 Septembre 1871.

"Le Franc-Parleur"

Publié tous les Jedis, à Montréal Canada,

A SES

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

No. 9 RUE STE. THERÈSE,

ANCIEN ETABLISSEMENT DU "PAYS

ABONNEMENT :

Canada, \$2.00 par année, payable semi-annuellement.

États-Unis, \$2.50 par année, payable d'avance. Par numéro, 5 Centins.

l'abonnement sera de six mois ou d'un an. Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

8 centins la ligne, 1ère insertion
2 " " 2ème "

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non-affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangées ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 9, rue Ste. Thérèse, Montréal.

Le FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 624 pages, grand in-quarto.

Toute personne qui nous fournira 5 abonnements, aura droit à la réception gratis du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

A l'atelier du FRANC-PARLEUR, on se charge de toutes espèces d'ouvrages d'Imprimerie dans les derniers goûts, (cet atelier étant monté avec un matériel tout neuf, à des prix défiant toute compétition.